protester vigoureusement contre l'injustice qui nous est faite, et de montrer à la Grande-Bretagne quels sacrifices nous sommes appelés à faire parce qu'elle nous le demande et parce que c'est l'intérêt de l'Empire.

L'hon. M. McDONALD: N'ayant pas été jusqu'ici mêlé à la vie politique de ce pays, c'est sans aucune allégeance locale ou partisane que je vais pouvoir débattre de ce Traité devant le Sénat. Vous savez tous comment on en est arrivé à négocier ce Traité, et le ministre des Postes vient juste de nous en parler. Je n'ai donc pas besoin d'y revenir. Faut-il véritablement continuer à se demander si c'est la seule défense des intérêts de l'Angleterre qui est à l'origine de la violation de nos droits territoriaux contenus dans le Traité de Washington? S'agissait-il de conclure, vaille que vaille, une paix avec l'Amérique, parce que des complications s'annoncaient en Europe, que l'équilibre des pouvoirs était menacé et que de nouvelles alliances s'annonçaient? Tel n'est pas le cas, ce Traité va tout autant dans le sens des intérêts du Canada que de ceux de l'Angleterre, et si celle-ci n'était pas aussi désireuse de défendre nos droits, que lui importerait que l'on vienne pêcher sur nos côtes? Qu'il soit donc bien clair à tous que prévaut en Angleterre un sentiment très fort selon lequel ce pays a droit à la paix et à la tranquillité, qu'aucun pays étranger ne peut lui contester ses droits, droits que l'Angleterre nous a toujours aidés et nous aidera toujours à défendre. La population de ce pays ne peut pas et ne souhaite pas, non plus que l'Angleterre elle-même, conserver des motifs de dispute et de querelle qui pourraient à tout moment dégénérer en conflit grave avec un voisin puissant. C'est pour cela qu'une des chambres de ce Parlement a estimé qu'il était urgent de ratifier ce Traité, même s'il laissait à désirer. L'histoire montre que les Canadiens n'ont jamais cédé devant les États-Unis, mais comme nous sommes une nation commerçante et non point militaire, les questions internationales qui n'ont pas fait l'objet d'un règlement continuent à gêner la bonne marche de notre économie, sont périodiquement une source d'inquiétude pour notre population, gênent la bonne marche des échanges et freinent le pays dans sa marche générale vers le progrès. Cette question des pêcheries, à moins qu'elle ne soit réglée, continuera à être une éternelle pomme de discorde, aura des conséquences désastreuses pour le crédit de ce pays, et le gênera dans l'exécution de ce grand projet de travaux publics que nous envisageons. Voilà pourquoi notre devoir, étant donné les intérêts en jeu, est de mettre en vigueur ce Traité; il n'est pas besoin, pour s'en convaincre, de se reporter au vote, à la Chambre des communes, du Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse : 68 voix en faveur du Traité, 21 contre. Des membres des deux Chambres ont montré très clairement que l'économie et le commerce des provinces du Bas-Canada bénéficieraient largement de l'adoption du Traité, sans qu'aucune province n'ait à en souffrir. Le gouvernement de ce pays a examiné la question avec la plus grande attention, en l'étudiant du point de vue de toutes ses conséquences possibles. Tout le monde admire et approuve la clarté de sa décision, en même temps que la détermination dont il a fait preuve en plaçant

les intérêts de ce pays avant ceux du gouvernement impérial, et si finalement il a accepté de se laisser fléchir pour prendre tout ce qui lui était offert, il n'est pas possible de l'en blâmer. J'ai le sentiment que le gouvernement avait à coeur de défendre les intérêts du pays, et je ne peux, par ailleurs, que lui accorder mon soutien après qu'il a su si bien pendant les cinq années passées diriger les affaires de la nation, comme en témoigne la prospérité dont nous jouissons. Si la balance des échanges, une fois le Traité en vigueur, devait être déficitaire, celle-ci serait rétablie grâce à un versement monétaire. Pourquoi mépriser cet argent? Le commerce et l'industrie n'aboutissent-ils pas toujours à de l'argent? Tout ce débat a pris un tour si émotif que l'on perd la réalité de vue. Au terme de ces négociations, l'honneur du pays reste sauf puisque nous avons toute liberté pour rejeter le Traité. En cela nous sommes libres comme pour tout le reste, et pourtant, certains liens subsistent avec la mère patrie qu'il serait aussi peu politique, en cette session, de vouloir supprimer que de vouloir resserrer, et si un jour nous devions nous séparer, laissons l'Angleterre en prendre la responsabilité et non pas le Canada. Mais si nous rejetons ce Traité et que l'Angleterre retire sa présence, sa protection, et son pouvoir d'arbitrage dans nos affaires, serions-nous en position de protéger nos propres pêcheries? Sommes-nous prêts à construire, armer et équiper une marine capable de protéger nos intérêts? J'estime que nous n'en sommes pas encore capables, ou que nous n'en sommes pas encore là. Rejeter ce Traité signifie plus qu'un simple rejet, ce serait s'opposer à l'Empire, introduire la fine pointe du coin de l'indépendance, cela signifierait le républicanisme, l'anarchie et la confusion, une indépendance dont le trait le plus haïssable serait la forme de gouvernement qui nous serait imposée. Nous ne pourrions pas avoir de monarchie, il ne resterait que la république. Ce n'est certainement pas ce dont j'ai envie. Imaginez un petit peu ce pays en république. Nous ne serions plus rien, coincés entre cette énorme puissance d'un côté et de l'autre le Pôle Nord, paralysés par les luttes perpétuelles pour le pouvoir des factions politiques, nation sans statut et sans poids dans le concert des nations.

À l'heure actuelle, je vois dans le peuple canadien le peuple le plus libre, le plus prospère et le plus heureux de la terre. C'est de ce pays que nous tirons notre vigueur, notre industrie et notre autonomie. Nous sommes bien gouvernés, nos lois sont appliquées fidèlement et nos libertés civiles et religieuses nous sont garanties à tous. Si nous voulons être fidèles à nous-mêmes, si nous voulons être fidèles à cette nouvelle Puissance que nous formons, resserrons encore nos liens avec la mère-patrie, le berceau et le foyer nourricier de la liberté, de la civilisation et de la justice, qui ne supportera pas que nous soyons trompés ou opprimés; et si, dans son intérêt, nous sommes appelés à céder une partie de notre héritage, faisons-le dans la joie, parce que cet héritage, c'est à elle que nous le devons. Avant de me rasseoir, cependant, je voudrais dire que tous les hommes d'État anglais jusqu'ici, quel qu'ait pu être leur talent, quelle qu'ait pu être leur diligence dans la défense des intérêts de l'Empire, se sont montrés trop enclins à accepter les exigences des Américains